

Ecole inclusive : contre l'enfumage ministériel, FO demande l'augmentation des salaires et le recrutement de personnels sous statut !

Le 30 juin, le comité national de suivi de l'école inclusive s'est tenu, présidé par le ministre Blanquer et la secrétaire d'Etat au handicap, Sophie Cluzel. Aucune organisation syndicale n'a été invitée. Et pour cause, loin de répondre aux revendications, les annonces du ministre aboutiraient à l'aggravation des conditions de travail pour tous les personnels.

Les notifications MDPH : la FNEC FP-FO en demande le respect

Les orientations scolaires et les prestations associées arrivant à échéance d'ici au 31 août (hors changement d'orientation), et pour lesquelles les MDPH n'ont pas pris de décision avant le 31 juillet, sont reconduites automatiquement et pour toute l'année scolaire. A cela s'ajoute la prorogation de 6 mois des droits arrivés à échéance pendant la crise sanitaire, entre le 12 mars et le 31 juillet 2020.

Pour la FNEC FP-FO, c'est la reconnaissance, par le ministère de la nécessité d'une continuité dans l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap.

La FNEC FP-FO demande au ministère de donner des consignes aux académies pour que les souhaits des AESH soient respectés, dans leur volonté de suivre le même élève tout au long de sa scolarité.

...et l'abandon des PIAL

Le ministère prévoit que pour la rentrée 2021, tout le territoire sera organisé en PIAL. Le PIAL, regroupement d'établissements, est un outil RH d'optimisation et de mutualisation des personnels. Avec la mise en place des PIAL, les DSDEN proposent des avenants aux contrats des AESH qui ouvrent la possibilité d'intervenir dans le 1er comme dans le 2nd degré et dans un nombre croissant d'écoles et d'établissements. Les AESH verraient leur charge de travail s'alourdir, leur temps de trajet s'allonger et seraient privés du remboursement de leurs frais de déplacement. La FNEC FP-FO intervient pour que le contrat indique une résidence administrative.

La FNEC FP-FO demande l'abandon des PIAL et intervient à tous les niveaux pour défendre les droits des personnels. Ne restez pas isolés, contactez FO !

8 000 nouveaux postes d'AESH : des postes à temps complet dans le cadre d'un statut !

A la rentrée 2020, il y aurait 4 000 nouveaux ETP, portant ainsi à 8 000 le total des créations d'emplois d'accompagnants pour 2020.

La FNEC FP-FO demande que tous les AESH qui le souhaitent voient leur contrat prolongé et qu'ils soient à temps complet, payés à 100%. Elle demande un vrai statut pour les 84 000 AESH dont l'effectif est un des plus importants du ministère de l'Education nationale.

.../...

Création de 350 nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire

350 nouvelles Ulis ouvriront dans les écoles et établissements scolaires : 85 en école, 205 en collège et 60 en lycée. Or, le 11 février, lors de l'anniversaire de la loi Montchamp, Emmanuel Macron a lui-même reconnu que la fermeture de nombreux établissements spécialisés a poussé les familles à inscrire leurs enfants en Belgique !

- **La FNEC FP-FO demande la réouverture de tous les établissements spécialisés fermés sous prétexte d'inclusion scolaire systématique des élèves qui les a privés des moyens adaptés à leur handicap.**
- **La FNEC FP-FO demande que les élèves d'ULIS soient comptabilisés dans les effectifs et que les dotations soient abondées pour réduire les effectifs.**

Des équipes mobiles médico-sociales volantes pour masquer un déficit abyssal

La ministre se félicite des 65 équipes mobiles médico-sociales mises en place en 2019, à titre expérimental, dans les départements pour intervenir dans les écoles, collèges et lycées. A la rentrée 2020, une équipe mobile serait mise en place dans chaque département. Elle interviendrait pour proposer des aménagements dans les classes en fonction des handicaps ou en situation de crise. Ce que le ministre ne dit pas, c'est que l'éducation nationale souffre d'un déficit alarmant de médecins scolaires, infirmiers et infirmières, assistants et assistantes sociales.

- **La FNEC demande la revalorisation et le recrutement en nombre suffisant des infirmiers, assistantes sociales et médecins**

Alerte : après le PAI, le PAP, le livret de parcours inclusif dématérialisé

Un livret de parcours inclusif dématérialisé serait créé. Il serait expérimenté dans sept départements à la rentrée 2020, généralisé et accessible en ligne en 2021. Le médecin scolaire n'est plus signataire des Projets d'accompagnement des élèves en difficulté, laissant la responsabilité aux personnels non spécialisés dont ce n'est pas la mission : les chefs d'établissements et les enseignants. Ce livret obéirait à la même logique. Ce serait une nouvelle charge de travail et de nouvelles pressions pour tous les personnels. La plupart des AESH, en raison de leur absence de statut, n'ont ni adresse académique, ni accès aux services en lignes de l'Education nationale.

La FNEC FP-FO invite les personnels à contacter FO et à se réunir pour dresser la liste de leurs revendications. La FNEC FP-FO écrit au ministre pour réaffirmer les revendications des personnels :

- **Abandon des PIAL !**
- **Création d'un statut de la Fonction publique pour les AESH !**
- **Maintien et développement des structures spécialisées (classes spécialisées, SEGPA, EREA, ITEP, SESSAD, RASED...) et création des postes nécessaires dans ces structures.**

Montreuil, lundi 6 juillet 2020